

SNUDI FO 63

38 rue RAYNAUD 63 000 CLERMONT FERRAND

маіl: fo.snudi63@gmail.com

Nicolas DUQUERROY: 06.88.75.67.15 Cécile RABY: 06.73.76.35.02

Laure PERRIER: 06.84.14.19.69 Catherine GEOFFRAY: 06.82.19.80.19

Nicolas TACHIN: 06.61.76.56.41 Marie-Laure CHAVOIX (AESH): 06.30.04.28.85

NOM:
Prénom:
Ecole :
Adresse personnelle :
Tél. personnel :
Mail personnel :
déclare adhérer au SNUDI FO du Puy-de-Dôme pour l'année civile 2021.
Renouvellement Nouvelle adhésion
Date:/ Signature:
CORPS / GRADE : Instituteur PE Classe normale PE Hors Classe PE Classe Exceptionnelle
FONCTION : Adjoint Directeur TR Psychologue EN Spécialisé (ULIS, RASED)
ECHELON : depuis le/
QUOTITE : 100 %
FSE CONTRACTUEL AESH Disponibilité/Congé parental Retraité

Par le paiement de la cotisation, vous adhérez à un syndicat national (**SNUDI FO**) et à une fédération nationale qui regroupe tous les personnels de l'enseignement (**FNEC FP-FO**).

Vous adhérez aussi à une Union Départementale FO (**UD FO-63**) qui regroupe tous les salariés du département, à une confédération, la **CGT-FO** et à une association de consommateurs, l'**AFOC**.

La cotisation syndicale ouvre droit à 66 % de crédit d'impôt, que vous soyez imposables ou non imposables.

ATTENTION! Le SNUDI-FO 63 organise la collecte des cotisations à l'année civile.

TARIFS 2021

Cotisations mensuelles : Professeur des écoles / Instituteur / Psy EN

Tarif de la carte annuelle : 23 € - Tarif des timbres mensuels (selon le grade et l'échelon - se reporter au tableau)

Echelons	1		2, 3 et 4		5	6	7	8	9	10	11
				INS	STITUTE	UR					
Instituteur							10,00	10,85	11,70	12,50	13,30
				CLAS	SE NORI	MALE					
Adjoint / Directeur < 4 classes / Psy EN			11,00		11,80	12,40	13,10	13,90	15,05	16,10	17,20
Spécialisé / Directeur 4 / 9 classes			11,80		12,60	13,20	13,90	14,70	15,85	16,90	18,00
Directeur 10 classes et +			13,50		14,30	14,90	15,60	16,40	17,55	18,60	19,70
				HC	RS CLAS	SE					
Adjoint / Directeur < 4 classes / Psy EN	15,05	16,10	17,20	18,20	19,25	20,	,00				
Spécialisé / Directeur 4 / 9 classes	15,85	16,90	18,00	19,00	20,05	20,	,80				
Directeur 10 classes et +	17,55	18,60	19,70	20,70	21,75	22,	,50				
			(CLASSE E	XCEPTIO	ONNELLE	=				
Echelons	1	2	3	4	HEA 1	HEA 2	HEA 3				
Adjoint / Directeur < 4 classes / Psy EN	17,20	18,20	19,25	20,00		21,00		s	Les c	ollègues nt du noi	
Spécialisé / Directeur 4 / 9 classes	18,00	19,00	20,05	20,80		21,80 23,50			de timbres correspondant à leur quotité de service.		
Directeur 10 classes et +	19,70	20,70	21,75	22,50				940010 40 001 11001			

100 % : 12 timbres à + prix de la carte : 23 € = €

80 % : 10 timbres à + prix de la carte : 23 € = €

75 % : 9 timbres à + prix de la carte : 23 € =

50 % : 6 timbres à + prix de la carte : 23 € = €

Autre : timbre(s) mensuel(s) à + prix de la carte : 23 € =€

Cotisations annuelles

56€	AESH / Disponibilité / Congé parental
95 €	Contractuel / Retraité
110 €	FSE

Paiement en chèque(s) établi(s) à l'ordre du SNUDI FO 63

(indiquer au dos des chèques les mois souhaités pour l'encaissement)

Vous pouvez désormais opter pour le prélèvement automatique : <u>remplir et signer le mandat SEPA</u> cidessous, <u>joindre un RIB</u> et cocher le type de prélèvement souhaité :

Paiement	Paiement	Paiement en	Paiement en	
en 1 fois	en 2 fois	4 fois	12 fois	

Pour les adhérents ayant déjà opté pour le prélèvement automatique en 2020, celui-ci sera reconduit à l'identique pour 2021. Si vous souhaitez modifier la fréquence des prélèvements, contactez, au plus vite, Laure PERRIER au 06.84.14.19.69.

Référence Unique du Mandat



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUDIFO63 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUDIFO63. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.
- Vos droits concernant le présent sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Je souhaite adhérer au SNUDIFO63. Je remplis le mandat SEPA et <u>je joins un RIB</u>.

CRÉANCIER

Identifiant: FR45ZZZ86576E

Nom: SNUDI FO 63

Adresse: 38 Rue Raynaud, 63 000 CLERMONT-FERRAND - FRANCE

DÉBITEUR

NOM / Prénom :
Adresse personnelle :
Coordonnées de votre compte (code IBAN) :
BIC (Bank Identification Code):
Adresse bancaire :
POUR UN PRELEVEMENT RECURRENT
Fait à
Le / / Signature :